



SE
CONNECTER



CRÉER UN
COMPTE



LES LOCAUX ASSOCIATIFS DE LA VILLE DE ROANNE

La Ville de Roanne met à votre disposition des salles pour gérer votre association, organiser vos activités ou mettre en place des permanences à destination de vos publics.

Quelle est la procédure à suivre pour réserver un local mutualisé ?

Quel est le coût de la mise à disposition d'un local municipal ?

Besoin d'une mise à disposition de locaux plus pérenne ?

Locaux associatifs

La Ville de Roanne peut mettre à disposition des associations de façon ponctuelle ou régulière les locaux suivants.



Maison de la paix et des anciens combattants

Située en plein centre-ville, dédiée aux associations et composée de 11 salles mutualisées, cette...

Centre Jacques Brel

Facile d'accès et disposant d'un parking, le Centre Jacques Brel est idéal pour l'organisation de...

Lieux de p

La Ville de Roanne met à votre disposition de nombreux locaux mutualisés pour répondre à vos besoins.

Maison du port

Située à proximité du port et composée d'une salle pouvant accueillir 80 personnes, la Maison du port est idéale pour l'organisation de vos activités.



Studios de répétition

La Ville de Roanne met à disposition des artistes roannais deux studios de répétition !

SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
BP 90512 - 42328 ROANNE CEDEX

VILLE
PLACE DE
BP 90512 - 4

DU LUNDI AU JEUDI DE 9H À 12H ET DE 13H30 DU LUNDI AU JEUDI

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

[✓ Tout accepter](#)

[✗ Tout refuser](#)

[Personnaliser](#)